



Renseignements importants destinés aux locataires

Utilisez cette formule pour demander à la Commission de déterminer si votre locateur, son représentant ou son concierge :

- est entré illégalement dans votre logement locatif;
- a changé les serrures de votre logement locatif ou de l'immeuble sans vous donner des clés de rechange;
- a entravé de façon importante la jouissance raisonnable du logement locatif ou de l'ensemble d'habitation par vous ou un membre de votre ménage;
- vous a harcelé, gêné, contraint, menacé ou importuné;
- a coupé ou entravé la fourniture d'un service essentiel, d'un service en matière de soins ou de nourriture.

Vous pouvez également utiliser cette formule pour demander à la Commission de déterminer si votre locateur :

- ne vous a pas accordé 72 heures, après votre expulsion par le shérif, pour vous permettre de récupérer vos biens dans le logement locatif ou à un endroit qui se trouve à proximité de celui-ci;
- ne vous a pas remis une convention de location écrite pour votre logement dans une maison de soins, ou vous a remis une convention qui n'énonce pas ce que vous avez convenu quant aux services en matière de soins et aux repas ainsi que leur prix.

Vous trouverez des instructions sur la façon de remplir la formule T2 sur le site Web de la Commission à tribunauxdecisionnelontario.ca/cli.

Si vous désirez présenter une requête à la Commission pour d'autres motifs, il existe d'autres formules de requête présentée par un locataire que vous pouvez utiliser. Par exemple, si vous voulez que la Commission détermine si le locateur a manqué à ses obligations de garder le logement locatif ou l'ensemble d'habitation en bon état, utilisez la formule T6, *Requête présentée par le locataire concernant l'entretien*.

1. Remplissez les quatre parties de cette requête.

- **Partie 1** : Renseignements généraux sur :
 - le logement locatif visé par cette requête;
 - vous et les autres locataires qui habitez dans le logement;
 - votre locateur et les autres parties à la requête;
 - votre location et les autres requêtes non réglées concernant le logement locatif.
- **Partie 2** : Sélectionnez et expliquez les motifs de votre requête.
- **Partie 3** : Sélectionnez la ou les mesures de redressement que vous voulez que la Commission inclue dans l'ordonnance.
- **Partie 4** : Vous ou votre représentant apposez ici votre signature et fournissez les coordonnées de votre représentant le cas échéant.

2. Remplissez la *Demande de services en français ou demande d'adaptation* à la fin de cette requête pour obtenir des services supplémentaires pendant l'audience.

3. Déposez toutes les pages de cette requête (à l'exception de la présente page) auprès de la Commission. La Commission vous enverra un avis d'audience précisant la date, l'heure et le lieu de votre audience.

4. Payez les frais de demande à la Commission au moment de déposer la demande. La Commission ne traitera pas votre demande à moins que vous n'ayez payé les frais. Les droits de présentation de la requête T2 sont de **53 \$ (48 \$ si vous utilisez le Portail de Tribunaux décisionnels Ontario)**. Si la requête que vous déposez vise plus d'un logement locatif, les droits sont de **53 \$** pour le premier logement et de **5 \$** pour chaque autre logement, jusqu'au maximum de **450 \$**. Si vous postez la demande ou l'envoyez par service de messagerie, vous pouvez payer les droits de dépôt par mandat, chèque certifié ou carte de crédit. Vous ne pouvez pas payer en espèces ou par carte de crédit si vous déposez par la poste ou par service de messagerie. Si vous ne pouvez pas payer les frais, vous pouvez [demander une dispense des frais](#).

5. Si vous avez des questions ou désirez obtenir des précisions, communiquez avec la Commission.

416 645-8080

1 888 332-3234 (sans frais)

tribunauxdecisionnelontario.ca/cli



Lisez attentivement les instructions avant de remplir cette formule. Écrivez les renseignements en lettres moulées ou dactylographiez-les.

PARTIE 1 : RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**Adresse du logement locatif visé par cette requête**

Numéro municipal

Nom de la rue

Type de rue (par ex., rue, avenue, boulevard)

Point cardinal (par ex., est) Unité/App/Bureau

Municipalité (ville, village, etc.)

Prov.

Code postal

Noms et adresses des locataires

Prénom du 1^{er} locataire (S'il y a plus de deux locataires, remplissez une liste des parties et joignez-la à la requête.)

Nom de famille

Prénom du 2^e locataire

Nom de famille

Adresse postale (si elle diffère de l'adresse du logement visé par la présente requête)

Unité/App/Bureau

Municipalité (ville, village, etc.)

Prov.

Code postal

N° de téléphone (jour)

()

-

N° de téléphone (soir)

()

-

N° de télécopieur

()

-

Adresse électronique

RÉSERVÉ AU BUREAU :

Numéro de dossier

**Nom et adresse du locateur**

Prénom (S'il y a plus d'un locateur, remplissez une liste des parties et joignez-la à la requête.)

Nom de famille

Raison sociale de la société (le cas échéant)

Adresse postale

Unité/App/Bureau

Municipalité (ville, village, etc.)

Prov.

Code postal

N° de téléphone (jour)

N° de téléphone (soir)

N° de télécopieur

()

-

()

-

()

-

Adresse électronique

Autres parties à la requête

Est-ce que votre requête vise aussi le représentant ou le concierge de votre locateur parce que l'un ou l'autre a causé le problème? Ombrez complètement le cercle correspondant à votre réponse.

Non

Oui ► Remplissez et joignez la *Liste des parties* que vous pouvez obtenir auprès de la Commission.

Questions concernant votre location

Quand avez-vous emménagé dans le logement locatif visé par cette requête?

/ /

jj/mm/aaaa

Habitez-vous toujours dans le logement locatif? Ombrez complètement le cercle correspondant à votre réponse.

Oui

Non ► Quand avez-vous quitté le logement?

/ /

jj/mm/aaaa

Requêtes connexes :

Si vous ou votre locateur avez déposé d'autres requêtes visant le logement locatif et que ces requêtes n'ont pas été réglées, indiquez le numéro de dossier de ces requêtes ci-dessous.

Numéro de dossier 1

Numéro de dossier 2

**PARTIE 2 : MOTIFS DE LA REQUÊTE**

Ombrez complètement la boîte correspondant à chaque motif de votre requête à la Commission. Pour les motifs 1 à 5, la personne qui a causé le problème pourrait être votre locateur, son représentant ou son concierge. Pour les motifs 6 et 7, vous pouvez présenter une requête uniquement si c'est le locateur qui a causé le problème.

Mon locateur, son représentant ou son concierge

- Motif 1** : est entré illégalement dans mon logement.
- Motif 2** : a changé les serrures de mon logement locatif ou de l'immeuble sans me donner des clés de rechange.
- Motif 3** : a entravé de façon importante ma jouissance raisonnable du logement locatif ou de l'ensemble d'habitation ou la jouissance raisonnable du logement ou de l'ensemble par un membre de mon ménage.
- Motif 4** : m'a harcelé, gêné, contraint, menacé ou importuné.
- Motif 5** : a coupé ou entravé la fourniture :
- d'un service essentiel, c'est-à-dire le chauffage du 1^{er} septembre au 15 juin, le combustible, l'électricité, le gaz, l'eau chaude ou l'eau froide,
 - d'un service en matière de soins ou de nourriture dans ma maison de soins.

Mon locateur

- Motif 6** : ne m'a pas accordé 72 heures, après mon expulsion par le shérif, pour me permettre de récupérer mes biens dans le logement ou à un endroit qui se trouve à proximité de celui-ci.
- Vous pouvez demander les mesures de redressement 2, 3, 5, 8, 10 et 11 à la partie 3.
- Motif 7** : ne m'a pas remis une convention de location écrite pour mon logement dans une maison de soins, ou m'a remis une convention qui n'énonce pas ce que nous avons convenu quant à mes services en matière de soins et aux repas ainsi que leur prix.

Si le motif de votre requête est le motif 7, la seule mesure de redressement que vous pouvez sélectionner à la partie 3 est la mesure 1.



Explication de vos motifs

Inscrivez le numéro de chaque motif que vous avez sélectionné sur page 3. Décrivez ensuite les faits qui vous ont amené à présenter une requête à la Commission.

- Que s'est-il passé?
- Quelles sont les dates et les heures des faits qui sont survenus?
- Qui a causé le problème?
- Quels sont les noms et postes (par exemple, concierge) des personnes impliquées?

Motif n°	Description détaillée

Annexez d'autres feuilles au besoin.



PARTIE 3 : MESURES DE REDRESSEMENT

Les mesures de redressement énumérées ci-dessous sont des ordonnances que la Commission peut rendre relativement aux motifs de votre requête. Ombrez complètement la boîte pour indiquer les mesures de redressement que vous voulez que la Commission ordonne. Si la Commission décide en votre faveur, elle peut décider d'ordonner une ou des mesures de redressement qui diffèrent de celles que vous avez sélectionnées.

Mesure de redressement 1 : Le locateur doit m'accorder une diminution de loyer de

, \$

Mon loyer actuel est de

, \$

Je dois payer le loyer au mois à la semaine autre (précisez) _____ .

Veillez expliquer : Comment avez-vous calculé la diminution de loyer

Annexez d'autres feuilles au besoin.

Mesure de redressement 2 : Le locateur, son représentant ou son concierge doit cesser d'accomplir les actes décrits ci-dessous.

Veillez expliquer : Quels actes voulez-vous que le locateur, son représentant ou son concierge cesse d'accomplir?

Annexez d'autres feuilles au besoin.

Mesure de redressement 3 : Le locateur doit payer une amende à la Commission.

Mesure de redressement 4 : Je veux que la Commission résilie ma location le

/ /

jj/mm/aaaa



- Mesure de redressement 5 :** Le locateur, son représentant ou son concierge doit me rembourser les frais de réparation ou de remplacement de mes biens qui ont été endommagés ou détruits, ou dont il a disposé.

Le total des frais est de _____, \$

Veillez expliquer : Comment vos biens ont-ils été endommagés ou détruits ou comment en a-t-on disposé? Indiquez chaque article et le coût de réparation ou de remplacement.

Annexez d'autres feuilles au besoin.

Si vous avez quitté le logement en raison des actes du locateur, de son représentant ou de son concierge, vous pouvez demander à la Commission d'inclure les mesures de redressement 6 et 7 dans l'ordonnance.

- Mesure de redressement 6 :** Le loyer de mon nouveau logement locatif est plus élevé. Le locateur doit me payer la différence entre le loyer de mon ancien logement et celui de mon nouveau logement à partir de la date à laquelle j'ai quitté mon logement.

La différence de loyer est de _____, \$ chaque

mois semaine autre (précisez) _____

Le total de ces frais est de _____, \$

- Mesure de redressement 7 :** Le locateur doit me rembourser les frais de déménagement et d'entreposage.

Le total de ces frais est de _____, \$

Veillez expliquer : Comment avez-vous calculé les frais?

Annexez d'autres feuilles au besoin.



- Mesure de redressement 8 :** J'ai engagé ou engagerai des frais par suite des actes du locateur, de son représentant ou de son concierge. Le locateur, son représentant ou son concierge doit me rembourser ces frais.

Le total de ces frais est de _____ , \$

Veillez expliquer : Comment avez-vous calculé les frais?

Annexez d'autres feuilles au besoin.

Si vous présentez votre requête à la Commission parce que le locateur, son représentant ou son concierge a changé les serrures sans vous donner des clés de rechange (motif 2), vous pouvez demander à la Commission d'inclure la mesure de redressement 9 dans l'ordonnance.

- Mesure de redressement 9 :** Le locateur doit me laisser réemménager dans le logement locatif et ne doit pas louer le logement à quelqu'un d'autre.

Le logement est-il libre? Oui Non Je ne sais pas

Si vous présentez votre requête à la Commission parce que le locateur ne vous a pas laissé récupérer vos biens après que le shérif vous a expulsé (motif 6), vous pouvez demander à la Commission d'inclure la mesure de redressement 10 dans l'ordonnance.

- Mesure de redressement 10 :** Le locateur doit me retourner tous mes biens qui sont en sa possession ou qu'il peut récupérer auprès d'autres personnes.

- Mesure de redressement 11 :** Je veux que la Commission ordonne les autres mesures de redressement que j'ai décrites ci-dessous.

Veillez expliquer : Quelles autres mesures voulez-vous que la Commission ordonne?

Annexez d'autres feuilles au besoin.



PARTIE 4 : SIGNATURE

Signature du locataire/du représentant

/ /
jj/mm/aaaa

Qui a signé la requête? Ombrez complètement le cercle correspondant à votre réponse.

- Locataire 1 Locataire 2 Représentant juridique

Renseignements sur le représentant juridique

Prénom

Nom de famille

N° du BHC

Raison sociale de la société (le cas échéant)

Adresse postale

Unité/App/Bureau

Municipalité (ville, village, etc.)

Prov.

Code postal

N° de téléphone (jour)

N° de téléphone (soir)

N° de télécopieur

()

-

()

-

()

-

Adresse électronique

**Collecte de renseignements personnels**

La Commission de la location immobilière a le droit de recueillir les renseignements demandés sur le présent formulaire afin de régler votre requête déposée en vertu de l'article 185 de la *Loi de 2006 sur la location à usage d'habitation*. Une fois le formulaire déposé, les renseignements concernant l'instance peuvent devenir publics s'ils figurent dans une décision ou une ordonnance du tribunal ou dans un autre document, conformément à la [Politique d'accès aux documents](#) de Tribunaux décisionnels Ontario et à la *Loi de 2019 sur les documents décisionnels des tribunaux*. Les parties qui souhaitent assurer la confidentialité de leurs dossiers ou renseignements doivent demander à l'arbitre une ordonnance de confidentialité. Pour toute question sur les ordonnances de confidentialité ou l'accès aux dossiers, envoyez-nous un courriel à LTB@ontario.ca ou appelez l'Info-Centre au **416 645-8080** ou **1 888 332-3234** (sans frais).

Renseignements importants de la Commission de la location immobilière

1. Vous pouvez demander à la Commission de fournir des services en français à votre audience. Si vous êtes le requérant, vous pouvez remplir la *Demande de services en français ou demande d'adaptation* qui se trouve à la fin de la présente requête. Si vous êtes l'intimé, vous pouvez obtenir la *Demande de services en français ou demande d'adaptation* dans les bureaux de la Commission ou sur le site Web de la Commission à tribunauxdecisionnelontario.ca/cli.
2. Vous pouvez demander à la Commission de prendre des dispositions particulières (appelé demande d'adaptation) aux termes du *Code des droits de la personne* de l'Ontario pour vous aider à participer à l'audience. Par exemple, vous pouvez demander à la Commission de prendre les dispositions nécessaires pour fournir les services d'un interprète gestuel. Vous pouvez faire une demande d'adaptation par téléphone, par télécopieur ou par la poste. Si vous êtes le requérant, vous pouvez remplir la *Demande de services en français ou demande d'adaptation* qui se trouve à la fin de la présente requête. Si vous êtes l'intimé, vous pouvez obtenir la *Demande de services en français ou demande d'adaptation* dans les bureaux de la Commission ou sur le site Web de la Commission à tribunauxdecisionnelontario.ca/cli.
3. Le fait de fournir des renseignements faux ou trompeurs à la Commission de la location immobilière constitue une infraction à la *Loi de 2006 sur la location à usage d'habitation*.
4. La Commission peut ordonner au locateur ou au locataire de rembourser à l'autre partie les frais liés à la requête.
5. La Commission applique des règles de pratique qui énoncent les modalités relatives au processus de présentation d'une requête, ainsi que des lignes directrices d'interprétation qui expliquent de quelle façon la Commission peut trancher certaines questions susceptibles d'être soulevées dans une requête. Vous pouvez consulter les règles de pratique et les lignes directrices sur le site Web de la Commission à tribunauxdecisionnelontario.ca/cli ou en acheter un exemplaire dans un bureau de la Commission.

RÉSERVÉ AU BUREAU :Delivery Method: In Person Mail Courier Service Ontario Center MS FL



Utilisez ce formulaire pour demander à la Commission de la location immobilière (CLI) de fournir des services en français ou pour lui faire savoir que vous avez besoin d'une mesure d'adaptation aux termes du *Code des droits de la personne* de l'Ontario.

Partie 1 : Demande de services en français

- Cochez cette case si vous voulez que le processus de règlement des différends (conférences de gestion du cas, audiences, etc.) ait lieu en français.

Partie 2 : Demande d'adaptation aux termes du *Code des droits de la personne* de l'Ontario

- Cochez cette case si vous avez besoin d'une mesure d'adaptation aux termes du *Code des droits de la personne* de l'Ontario pour participer au processus de règlement des différends. La CLI fournira les mesures d'adaptation nécessaires concernant des besoins liés au *Code* pour vous aider tout au cours du processus de présentation d'une requête et du processus d'audience conformément à la politique de Tribunaux décisionnels Ontario sur l'accessibilité et les adaptations. Vous pouvez consulter la politique à tribunauxdecisionnelsonario.ca.

Veillez expliquer : Quelles sont les adaptations dont vous avez besoin?



Méthode de paiement

Indiquez le mode de paiement choisi pour payer les droits :

- Mandat Chèque certifié

Note : Le mandat ou le chèque certifié doit être établi à l'ordre du « ministre des Finances ».

- Carte de crédit

Si vous payez par carte de crédit et déposez votre requête par la poste ou par service de messagerie, vous devez remplir le formulaire [Paiement par carte de crédit](#) et le faire parvenir avec votre requête.